

Lézignan-Corbières, le Lundi 10 Août 2020

André HERNANDEZ
Président de la Communauté de Communes
Région Lézignanaise, Corbières et Minervois
Maire de Canet d'Aude

COMMUNIQUE

Grâce à la volonté des élus communautaires, le Conservatoire de Musique de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, avec une équipe d'enseignants compétents, répond à un nombre toujours plus important de résidents. Avec 54 communes membres, cet équipement culturel permet ainsi au plus grand nombre d'avoir accès à un enseignement artistique et culturel de qualité, avec des tarifs adaptés et harmonisés à l'ensemble du territoire.

Les disciplines enseignées au Conservatoire sont les suivantes : accordéon, basson, batterie, chant, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare basse, piano, saxophone, trombone, trompette, cornet, tuba et aussi de nombreuses pratiques collectives (orchestres à vents, big band, chœurs, combo jazz, ensemble de percussions, ensemble d'accordéons,...).

Les **cours** de formation musicale et d'instruments reprendront le **LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020** de manière à permettre aux parents de s'organiser en fonction des impératifs scolaires.

Les **informations concernant les heures de cours** (instruments, formation musicale et classes d'ensembles) seront données lors de la journée du **MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020**, de 9h à 12h et de 14h à 19h, au cours de laquelle Les inscriptions définitives seront prises. Une photo d'identité, un justificatif de domicile et le paiement de la cotisation annuelle seront impératifs pour confirmer l'inscription.

Cette journée d'inscription se fera dans les salles de l'ancienne bibliothèque municipale Joseph EUZET à Lézignan Corbières, square Marcelin Albert, réaménagées pour accueillir les enseignements des pratiques collectives du Conservatoire.

Les professeurs et les services administratifs de la CCRLCM seront présents pour vous accueillir et vous donner tous les renseignements utiles.



contact@ccrlcm.fr

